

Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac tenue le 24 mars à 14 h 30 exceptionnellement à huis clos, à l'hôtel de ville située au 3000 chemin d'Oka à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

ORDRE DU JOUR

MOMENT DE RÉFLEXION

1. ORDRE DU JOUR - ADOPTION

1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

2. PROCÈS-VERBAUX - ADOPTION

3. LISTE DES COMPTES À PAYER - ADOPTION

4. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION

4.1 Règlement 682 concernant la division de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac en huit (8) districts électoraux

4.2 Règlement 678-2 modifiant le règlement 678 décrétant une dépense et un emprunt de 49 605 000\$ pour la réfection, le rehaussement et le prolongement de la digue

5. RÈGLEMENTS

5.1 Règlement 1400-53 modifiant le règlement de zonage 1400 afin de modifier la grille de spécifications de la zone H-766 et agrandir cette dernière par l'ajout des lots 4 587 399 et 4 587 400 - Adoption

7. ADMINISTRATION

7.1 SP-2020-001- Résiliation du contrat par l'entreprise

7.2 Annulation des frais de retard à la bibliothèque Laurent-Savage

7.3 Situation d'urgence sanitaire- Mise à pied temporaire d'employés municipaux

15. DÉPÔTS

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE LA SÉANCE